

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Lundi 5 décembre 2018 à 18h30
Local 126

Personnes présentes : Vincent Barouh, Véronique Dumont, Angélique Aumont, Frédéric Nadeau, Josianne Poutré, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Caroline Morin, Valérie Gingras, Nathalie Thérooux, Danie Marin, Andrée-Anne Bouchard et Émilie Chevrier.

Mme Katherine Labelle a remis sa démission. À suivre pour le comblement du poste vacant.

1. Ouverture de l'assemblée à 18h34.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.

Danie Marin est la secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Angélique Aumont fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Émilie Chevrier.

C.É.18.19.23 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2018.

Correction apportée : Valérie Gingras était absente lors de cette rencontre. Enlever son nom de la liste des membres présents.

Proposée par Marie-Soleil Trottier-Santerre.

C.É.18.19.24 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 24 octobre 2018.

Le hockey cosom s'organise les vendredis en collaboration avec le service de garde.

Les activités de l'halloween à l'école ont été variées et appréciées. Les dégustations ont largement sustenté la dent sucrée de M.Barouh alias Dumbledore!

6. Parole au public.

S.O.

7. Correspondance

L'association du mont Rougemont propose des activités éducatives pour les enseignants de la 4^e et 5^e année.

8. Trésorerie

M.Barouh présente les investissements à venir pour l'année 2018-2019 dans le fonds à destination spéciale.

9. Étude des dossiers

9.1 DÉCISION ET DISCUSSION

9.1.1 Projet éducatif

M.Barouh n'est pas en mesure de présenter les cibles. Cela se fera ultérieurement. Suite au travail du comité de pilotage et le retour à l'assemblée générale des enseignants, M.Barouh présente le projet éducatif. Il parle des valeurs, de la vision, de la mission et des comportements rattachés aux valeurs. Il situe le tout dans l'environnement externe (quartiers Centre et Champêtre) et interne de l'école Sainte-Marie. Ces résultats sont basés sur le sondage de l'an dernier et sur les données du recensement de 2016. M. Barouh dit vouloir prioriser trois objectifs.

À la page 3 : 8 du document CONTEXTE DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE, enlever du premier paragraphe et ajouter dans la synthèse : Par contre, le plan de formation de tous aurait grand intérêt à être plus explicitement présenté à l'équipe-école (6,79).

Aux pages 6 : 8 et 7 : 8 et dans le tableau de la dernière page, il faut inverser Raisonner et Résoudre dans les titres.

À la lecture du tableau du pourcentage d'élèves à risque, M. Barouh se questionne sur sa clarté et réfléchira à une meilleure façon de le présenter.

M. Nadeau aimerait connaître le nombre d'élèves provenant séparément du quartier Centre et du quartier Champêtre. M.Barouh vérifiera cette donnée auprès de la commission scolaire.

Mme Santerre aimerait avoir un comparatif au niveau des élèves à risque au sein de la commission scolaire et savoir où on se situe par rapport aux autres commissions scolaires.

Le document final est à venir.

9.1.2 Suivi : investissements à venir

La campagne de financement aura lieu à la fin de l'année scolaire avec la course de l'amitié. M. Barouh précise que le solde du fonds à destination spéciale est de 5 051,62\$.

Mme Danie Marin suggère qu'un montant de 1805\$ provenant de l'enveloppe Lecture à l'école soit attribué pour l'achat de livres destinés à la bibliothèque de l'école.

Après discussion, il est aussi proposé qu'une somme de 2000\$ (moins 60\$ par classe du budget Lecture à l'école attribué à la bibliothèque) serait distribuée aux différentes classes de l'école pour l'achat de matériel pédagogique, soit un montant de 194\$ pour les classes du 1^{er} cycle et de 148\$ pour les classes du 2^e cycle et 3^e cycle.

Mme Émilie Chevrier demande le vote et fait une deuxième proposition : le montant de 3000\$ en son entier serait distribué à chaque classe pour l'achat de matériel pédagogique.

Huit membres votent en faveur de la première proposition contre trois pour la deuxième.

C.É.18.19.25 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

9.1.3. Reddition de compte des mesures dédiées

Présentation du tableau par M.Barouh.

C.É.18.19.26 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.4 Activités du mois de Noël

Un calendrier de l'Avent interactif a été élaboré par le comité de Noël et les enfants y découvriront une proposition d'activité à réaliser à chaque jour jusqu'au congé des Fêtes.

9.1.3 Demandes des enseignants

9.1.3.1 Chorale

M. Barouh demande l'approbation pour la sortie du 19 décembre à la résidence de la Seigneurie de Chambly. La chorale des élèves de l'école ira chanter pour les aînés.

Proposé par Véronique Dumont.

C.É. 18.19.27 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

9.1.4 Demandes du service de garde

Une invitation sera envoyée par courriel pour le marché de Noël du 13 décembre.

9.2 INFORMATION

9.2.1 Parole au président

S.O.

9.2.2 Parole au représentant du comité de parents

S.O.

9.2.3 Parole aux enseignants

S.O.

9.2.4 Parole aux membres

M. Frédéric Nadeau note qu'il faudrait ajouter l'activité du marché de Noël au calendrier de décembre. Il s'interroge aussi sur la gestion de la discipline auprès de certains groupes d'élèves au service de garde.

Mme Angélique Aumont annonce qu'il est 8h30. Mme Émilie Chevrier propose la prolongation de la réunion.

C.É.18.19.28 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

9.2.4 Parole aux membres (suite)

Des minutes seraient enlevées à des élèves sur le temps de jeu extérieur par d'autres élèves nommés surveillants. Mme Caroline Morin n'était pas au courant de cette pratique et elle effectuera le suivi afin de rectifier la situation.

L'organisation pour la course de l'amitié va bon train. Une rencontre a eu lieu avec les parents intéressés et des rôles sont distribués par sous-comités. Les parents trouvent que 30\$ par participant est dispendieux. M. Nadeau parle avec les organisateurs de la course à l'école Au Cœur des Monts et des modulations du montant sont possibles. M. Nadeau fera le lien entre les responsables et les futurs commanditaires. La date du 8 juin 2019 pour la tenue de l'événement doit être changée. Il est proposé que la date du 1^{er} ou du 2 juin soit choisie. À suivre.

9.2.5 Parole au représentant du service de garde

S.O.

9.2.6 Parole au représentant du service de soutien

Mme Valérie Gingras mentionne que les activités vécues lors des journées pédagogiques au service de garde de l'école sont vraiment plaisantes. Elle souligne aussi l'arrivée de Mme Caroline Morin à la direction du service de garde comme un atout dans l'équipe. Sa présence et sa collaboration dans l'école sont également appréciées par les enseignants et la direction.

9.2.7 Parole à la direction

M. Barouh parle du futur dépouillement d'arbre de Noël pour les membres du personnel de l'école Sainte-Marie et leur famille. Ils y sont invités pour vivre la magie de Noël en compagnie de notre bon père Noël...Ho! Ho! Ho!

10. Affaires diverses

S.O.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h53. Proposée par Marie-Soleil Trottier-Santerra.

C.É.18.18.29 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Angélique Aumont

Vincent Barouh

Présidente

Directeur